

Honte au coupable d'imposture
Par un égoïste intérêt !
Afin d'arrêter le parjure,
Adoptons le scrutin secret !

Fletrissons les actes infâmes
Des charlatans agitateurs
A la vénalité des âmes
Tendant leurs pièges corrupteurs.
Voter contre sa conscience
C'est forfaire au divin décret.
Meure la cupide influence,
Et vive le scrutin secret !

Avec un accord unanime
Marchons tous à ce noble but ;
Arrivés au bord de l'abîme
C'est notre planche de salut.
Peuple ! d'une voix énergique,
Prononce ton suprême arrêt ;
Pour sauver la chose publique,
Proclame le scrutin secret !

Au fanatique, à l'hypocrite,
Au vil flateur ne croyons plus ;
Que l'honneur et le vrai mérite
Soient les seuls titres des élus !
Débarassons-nous des vampires ;
Effaçons leur joug d'un seul trait.
La sauvegarde des empires,
Amis, c'est le scrutin secret !

Oui, combattons avec courage
Pour défendre nos droits sacrés,
Pour affranchir de l'esclavage
Nos concitoyens timorés.
De l'or, des titres et des places
Fuyons le dangereux attrait ;
Sans craindre de vaines menaces,
Proclamons le scrutin secret !

Peuple ! de tes mains souveraines,
Renverse l'autel du veau d'or
Et brise les honteuses chaînes
Qui s'opposent à ton essor.
Lorsque se rouvriront les Chambres,
A la grande lutte sois prêt :
Pour en purifier les membres,
Exige le scrutin secret.

Alors le progrès, l'harmonie
Reviendront animer ces bords
Où trop longtemps la tyrannie
A paralysé nos efforts ;
Alors nous ferons disparaître
Le cancer qui nous dévorait ;
Si la liberté doit y naître,
C'est avec le scrutin secret !

UN PATRIOTE.

Monsieur le rédacteur,

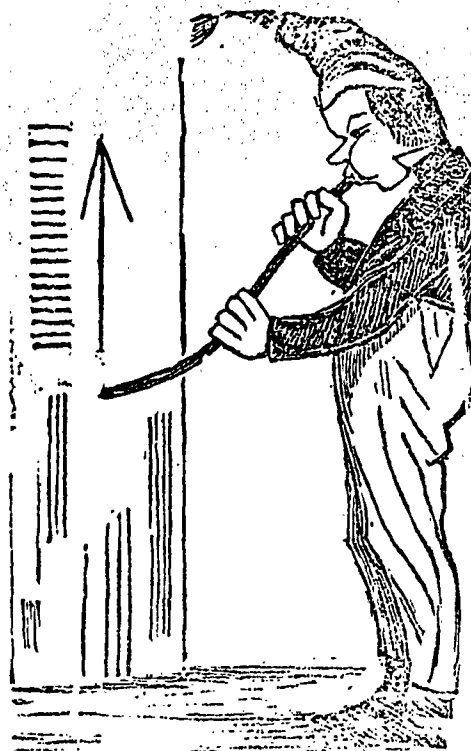
Dernièrement monsieur Cartier notre honorable premier ministre de l'administration des vols et du parjure, s'arrêtait sur la rue Notre-Dame, devant la place Jacques Cartier. Je ne sais si c'était pour rendre hommage à la mémoire de son

"ancêtre," (qui, dit-on, n'a jamais eu d'enfant) toujours est-il qu'il s'était arrêté.

Vous avez vu, sans doute, un homme faire payer les curieux qui veulent connaître la force de leurs poumons en soulevant au moyen de leur souffle, un vase de cuivre rempli d'eau.

On sait très bien que monsieur Cartier n'est point part sans du "statu quo" mais, au contraire, est l'ami du progrès et surtout, du progrès qui élève en "soufflant".

Il s'avança et perça la foule curieuse. Sans laisser, à celui qui soufflait, le temps de se retirer, et au risque de lui casser les dents, il lui arracha de la bouche, le bout du tuyau en cuivre et s'en arma ! Aussitôt les joues du premier ministre s'enflèrent et le pesant vase de cuivre s'éleva à sa plus grande hauteur ! Ce fait jeta les spectateurs dans l'étonnement.



On rapporte que peu après cet acte de prouesse, le tuyau en question, ne put servir, vu qu'une odeur infecte s'y était introduite.

N'apercevez-vous pas le doigt de la providence ? Ne voyez-vous pas un enseignement donné à ceux que la corruption ministérielle pousse à se jeter aux pieds de monsieur Cartier ? Enfin ne voyez-vous pas que le souffle ministériel qui les élève est corrompu et dangereux ?

A vous maintenant à faire la morale de tout ceci.

UN DES CURRIEUX.

Montréal 17 octobre 1859.

DÉCÈS

Au faubourg Saint Jean, le 29 courant, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 23 ans, sieur Adolphe Lemaître, typographe.

Les journaux français du Canada sont priés de reproduire ce décès.

ANNONCES.

On a besoin d'une servante chez une famille canadienne.

S'adresser à ce bureau.

Québec 12 novembre 1859.

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint Jean, rue Aiguillon, numéro 26.

NOUVE

Un document intitulé "Bill of Parcels."

Le propriétaire pourra le avoir en s'adressant à monsieur F. X. Dory, forblantier, rue Saint-Georges, faubourg Saint Jean, où à ce bureau, et en payant les frais d'annonce.

Québec 4 octobre 1859.

AVIS.

Deux ou trois messieurs seront reçus comme pensionnaires ; et, au besoin, deux chambres, pourront être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au sousigné rue Saint-Nicolas No. 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE.

Québec 13 juillet 1859.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

TARIF DES ANNONCES :—Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR